REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE





EXTRAIT DES REGISTRES

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI AU SBHG 45, RUE PAULE RAYMONDIS A TOULOUSE

LE MERCREDI 15 FEVRIER 2023 A 17 HEURES 30

00000

Sous la présidence de Monsieur Philippe PLANTADE

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués: M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Daniel THOMAS (AUCAMVILLE), M. Frédéric LEMAGNER et Mme Nicole VAYROU (BALMA), M. Marc FERNANDEZ (BEAUPUY), M. Romuald PONCE (BRUGUIERES), MM. Vincent BOUVIER et Guillaume IRSUTTI (CASTELGINEST), M. Robert GRIMAUD (FONBEAUZARD), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), M. Patrick HERBAUT (MONTRABE), M. Claude CYPRIEN (PIN BALMA), M. Franck CHATELAIN (QUINTFONSEGRIVES), M. Alain SUSIGAN (SAINT-ALBAN), Mme Agnès MESTRE et M. Jean-Luc DUPRESSOIRE (SAINT-ORENS DE GAMEVILLE), Mmes Ida RUSSO, Véronique DOITTAU et MM. Marc FERNANDEZ et Robert MEDINA (TOULOUSE METROPOLE), M. Pierre LATTARD (SICOVAL), MM. Gilbert HEBRARD et Geoffroy DE LA PANOUSE (CC TERRES DU LAURAGAIS), Mme Marina DAILLUT (CC DU FRONTONNAIS), M. Jacques LAMARQUE (CC HAUTS TOLOSANS), M. Bertrand GELI (CC LAURAGAIS REVEL SOREZOIS), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Pierre VIRVES (CC SOR AGOUT), M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT)

Avaient donné pouvoir: M. Patrice RENARD (LAUNAGUET) à M. Gilbert HEBRARD, Mme Christine PERROUX (L'UNION) à M. Pierre VIRVES, M. Yvan NAVARRO (L'UNION) à M. Michel BOUYSSOU, M. Serge SOULET (SAINT-JORY) à M. Franck CHATELAIN, Mme Annette LAIGNEAU (TOULOUSE) à M. Romuald PONCE, M. François CHOLLET (TOULOUSE) à M. Pierre GENRE, Mme Cécile DUFRAISSE (TOULOUSE) à M. Claude CYPRIEN, M. Jean-Jacques BOLZAN (TOULOUSE) à M. Alain SUSIGAN, M. Clément RIQUET (TOULOUSE) à Mme Nicole VAYROU, M. Sacha BRIAND à Mme Véronique DOITTAU (TOULOUSE METROPOLE), M. Grégoire CARNEIRO (TOULOUSE METROPOLE) à M. Vincent BOUVIER, Mme Souhayla MARTY (TOULOUSE METROPOLE) à M. Jean-Luc DUPRESSOIRE, M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE à M. Robert MEDINA (TOULOUSE METROPOLE), M. Vincent TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE) à M. Frédéric LEMAGNER, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD à M. Philippe PLANTADE (TOULOUSE METROPOLE), Mme Béatrice URSULE (TOULOUSE METROPOLE) à M. Guillaume IRSUTTI, M. Laurent FOREST à M. Pierre LATTARD (SICOVAL), M. Didier AVERSENG (CC COTEAUX DU GIROU) à Mme Danièle SUDRIE, M. Patrick PLICQUE (CC COTEAUX DU GIROU) à M. Daniel THOMAS, M. Denis BRUN à Mme Marina DAILLUT (CC FRONTONNAIS)

<u>Etaient absents excusés</u>: Mme Carine MIRANDA (FONBEAUZARD), M. Pierre TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE)

SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SYNDICAT MIXTE POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE HERS-MORT GIROU

Mesdames, Messieurs,

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux «Hers-Mort/Girou », véritable projet de gestion concertée des eaux et du territoire, est un outil réglementaire principalement à la disposition des élus.

Je vous rappelle que vous aviez été amenés, aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2015 à désigner le représentant du SBHG, en la personne de Monsieur Michel BASELGA, à la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance décisionnelle et organisatrice du projet, composée de trois collèges représentatifs du territoire.

Cette Commission définit les orientations du SAGE. C'est un lieu de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décision concernant la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire. Elle est composée pour au moins la moitié, d'élus porteurs des enjeux majeurs de l'Unité Hydrographique de Référence constituée par le Bassin Versant Hers-Mort Girou : eau potable, qualité de l'eau, étiage, industrie, inondation, milieu naturel...

Or, aujourd'hui et suite au décès de Monsieur Michel BASELGA, il convient de procéder à son remplacement afin de permettre, une représentation pérenne du SBHG, au demeurant structure porteuse en vue de la mise en œuvre du SAGE, je vous propose de désigner Monsieur Pierre LATTARD, en qualité de représentant de notre Syndicat Mixte pour siéger à la CLE.

En conséquence, et si tel est votre avis, je vous invite, Mesdames, Messieurs, à prendre la délibération suivante :

ARTICLE 1:

Le Comité Syndical désigne, Monsieur Pierre LATTARD en remplacement de Monsieur Michel BASELGA pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE « Hers-Mort Girou ».

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES, POUR EXTRAIT CONFORME,

